

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME Conférence en présence de la vice-présidente Françoise Dumont

La société de surveillance et les craintes pour les libertés individuelles



Françoise Dumont, vice-présidente de la Ligue des Droits de l'Homme, a donné son point de vue sur la société de surveillance.

La section locale de la Ligue des Droits de l'Homme a accueilli jeudi soir à la maison communale du parc, Françoise Dumont, la vice-présidente au niveau national de l'association.

Surveillance égale sécurité ?

Cette dernière est venue dans la cité olympique à l'occasion d'une conférence consacrée à la "société de surveillance", conférence organisée dans le cadre d'une campagne intitulée : « Urgence pour les libertés ».

La première question qui

peut se poser pour elle, est de savoir si la surveillance correspond à la sécurité. Elle remarque par ailleurs, qu'aujourd'hui, la population est régulièrement « confrontée à la nouvelle technologie » qu'est internet dans la vie de tous les jours.

De même, les téléphones portables permettent eux aussi de retrouver une personne, grâce à la puce qu'il contient. « Les individus sont devenus traçables » souligne Françoise Dumont.

« Qui va lire les images ? »

La vidéo-surveillance ap-

pelée vidéo-protection est également un autre point sur lequel s'est arrêtée la vice-présidente de l'association. Elle a en effet expliqué à son auditoire que les citoyens peuvent se demander « qui va lire les images ».

Elle précise d'ailleurs, que celles-ci ne doivent pas être « gardées plus d'un mois ».

Ces caméras qui sont installées afin d'identifier l'auteur d'un délit, n'empêchent pas « la délinquance de se déplacer » pour la conférencière.

Audrey RARFARIN

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME Conférence en présence de la vice-présidente Françoise Dumont

La société de surveillance et les craintes pour les libertés individuelles

La section locale de la Ligue des Droits de l'Homme a accueilli jeudi soir à la maison communale du parc, Françoise Dumont, la vice-présidente au niveau national de l'association.

Surveillance égale sécurité ?

Cette dernière est venue dans la cité olympique à l'occasion d'une conférence consacrée à la "société de surveillance", conférence organisée dans le cadre d'une campagne intitulée : « Urgence pour les libertés ».

La première question qui

peut se poser pour elle, est

de savoir si la surveillance correspond à la sécurité. Elle remarque par ailleurs, qu'aujourd'hui, la population est régulièrement « confrontée à la nouvelle technologie » qu'est internet dans la vie de tous les jours.

De même, les téléphones portables permettent eux aussi de retrouver une personne, grâce à la puce qu'il contient. « Les individus sont devenus traçables » souligne Françoise Dumont.

« Qui va lire les images ? »

La vidéo-surveillance ap-

pelée vidéo-protection est

également un autre point sur lequel s'est arrêtée la vice-présidente de l'association. Elle a en effet expliqué à son auditoire que les citoyens peuvent se demander « qui va lire les images ».

Elle précise d'ailleurs, que celles-ci ne doivent pas être « gardées plus d'un mois ».

Ces caméras qui sont installées afin d'identifier l'auteur d'un délit, n'empêchent pas « la délinquance de se déplacer » pour la conférencière.

Audrey BARFARIN



Françoise Dumont, vice-présidente de la Ligue des Droits de l'Homme, a donné son point de vue sur la société de surveillance.